

ESPACE FAMILLE

Cellule d'Aide aux Blessés et d'Assistance aux familles de la Marine (CABAM)

La directive n° 0-30485-2011 EMM/CPM/NP du 16 novembre 2011, formalise l'organisation des différentes actions de soutien destinées à atténuer les conséquences de situations souvent douloureuses et à maintenir, avec les personnes concernées ou leur famille, un lien solide avec l'institution, dans un esprit de solidarité, de fraternité et de cohésion.



Pour garantir une meilleure synergie, renforcer, coordonner et suivre l'intervention des administrations et organismes, sans se substituer à leur action, conseiller le commandement ainsi que les divers intervenants et maintenir dans la durée un lien de solidarité, la Marine dispose, de la Cellule d'Aide aux Blessés et d'Assistance aux familles de la Marine (CABAM).

Celle-ci est intégrée au Centre d'Expertise des Ressources Humaines (CERH) de Toulon et est rattachée fonctionnellement au bureau de la condition du personnel (DPMM/ELAB/CPM).

Courriel : cabamblesses@gmail.com

Des supports d'information téléchargeables ou consultables

En cas de décès

- > Une plaquette d'information, sous forme de fiches, rédigée par le Secrétariat général pour l'administration, intitulée « décès en activité : soutien aux familles endeuillées »
- > Un guide rédigé par DPMM/CPM intitulé « Guide après le décès »

En matière de blessures ou de maladie

- > Un guide rédigé par DPMM/CPM intitulé « Guide pension militaire d'invalidité »

Ces supports d'information sont téléchargeables ou consultables uniquement sur les sites Intranet de la défense.

Coordonnées de la CABAM

BCRM de Toulon
CERH / CABAM
BP 88
83800 TOULON CEDEX 9

Pôle d'aide aux blessés
Tél : 04 22 42 67 98

Pôle d'assistance aux familles
Tél : 04 22 42 12 31

